



JUDO CLUB
DE TAVEL



REPRISE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT par internet puis réception et validation des dossiers :

DANS UNE ENVELOPPE AU NOM DE L'ADHERENT :

Le samedi 7 septembre 9H00 à 12H00 lors de la journée des associations au gymnase de TAVEL ou le Vendredi 6 septembre 18H00 à 19H00 au DOJO.

Les pratiquants devront impérativement AVOIR REMIS UN DOSSIER COMPLET avant de démarrer l'activité.

Contact :Tèl. :
06.63.43.78.62
06.70.65.39.02

Mail :

monclubdejudo1@gmail.com

Site internet :

<https://judo-club-tavel.ffjudo.com/>

Et aussi sur
Facebook et
Instagram

• En ce qui concerne la fréquence des entraînements **JUDO et JU-JITSU**, ils se font à raison de **2 fois** par semaine, **3 fois** minimum pour les enfants souhaitant faire des compétitions.

A partir de benjamins **les judokas désirant pratiquer la compétition** pourront s'entraîner tous les mercredis au Dojo d'Orange, départ en mini-bus 17H30.

Dossier d'inscription:

- ✓ Bulletin d'inscription (**à remplir en ligne**) et demande de licence
- ✓ Certificat médical d'aptitude au judo **obligatoire** (pour les nouveaux adhérents plus de 18 ans)
- ✓ **Uniquement le questionnaire santé (A rendre sous forme papier, pas d'envoi par mail !!!)**
- ✓ Chèques de cotisations (règlement à l'année)

IMPORTANT : Le dossier devra être remis dans une enveloppe au nom du pratiquant.

• Nous vous rappelons que par mesure d'hygiène et par respect pour les utilisateurs du dojo, tous les judokas devront se munir **de zoori** (claquettes) **réservées pour le trajet du vestiaire au tatami**, **d'une petite serviette** pour le séchage après lavage des pieds, avoir les ongles des mains et pieds **coupés courts et propres**, **maquillage et bijoux** interdits.

Avec nos souhaits de réussite pour cette nouvelle saison, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments sportifs les meilleurs.

Pour le Judo Club de Tavel :

Le directeur technique :

Franck PELLEGRINO

Agnès TEISSONNIERE

Quentin SAUVAYRE

Directeur Technique
Prof DEJEPS
C.N 6ème DAN

Professeur BPJEPS
C.N 4ème Dan

Professeur BPJEPS
C.N 1ème Dan

*extrait du règlement intérieur : La cotisation est annuelle, néanmoins une facilité de paiement est faite aux adhérents qui le désirent (paiement en 4 chèques, encaissés en septembre/Octobre/Novembre et décembre). En cas d'abandon, aucun remboursement ne sera fait.